

20^{ème} Assemblée Générale ordinaire de l'UNAR La Rochelle 01/07/2017

Le présent compte rendu est accompagné de 6 annexes et 1 powerpoint

17h55 J Christophe Gastou, Président de l'Unar, étant absent pour raisons familiales, Alain Cadeac, Vice -Président déclare ouverte la 20 ème Assemblée Générale ordinaire.

Il salue et remercie de leur présence

- Le Président du Comité de Poitou Charentes, M Rebeyrol
- Le Président de la DNA, Joel Dumé
- Le DTA du comité de Poitou Charentes, Gilles Cogne pour l'organisation de cette assemblée
- Les membres du Conseil d'Administration

Il souhaite dédier cette AG à J Pierre Matheu sérieusement touché par la maladie

Il y a 2725 adhérents à l'Unar (hors ACF)

256 votants, soit 9,39% ; le quota nécessaire de 5% prévu aux statuts est donc respecté

- **Allocution du vice-président Alain Cadeac (voir l'intégralité en annexe 1)**

18h10 **Rapport moral de J Christophe Gastou, Pdt de l'Unar**, lu en son absence par Daniel Gillet , membre du Conseil d'Administration

(voir l'intégralité en annexe 2)

Le rapport est mis au vote : 0 abstention, 24 voix contre

Le rapport moral est adopté

18h20 **rapport d'activités du Secrétaire Général**, Alain Fernandez,

(voir l'intégralité en annexe 3)

Remise des Trophées Unar 2017 aux DTA des comités qui ont participé au Concours des écoles de découverte de l'arbitrage

18h35 **rapport financier du Trésorier Général**, Mourad Zitouni

Il souligne une situation saine et une gestion rigoureuse

(voir l'intégralité en annexe 4)

18h40 **J Paul Greletty, vérificateur des comptes** dans son rapport, lu par Franck Rataj, membre du Conseil d'Administration, déclare les comptes de l'Unar sincères et véritables **(voir l'intégralité en annexe 5)**

Le rapport financier est mis au vote

7 voix contre ; 54 abstentions

Le rapport est adopté

Commentaire : le nombre important d'abstention est dû à l'absence de présentation du compte administratif en powerpoint

18h50 **Rapport de la commission des affaires juridiques, par Alain Cadéac**, vice Président de l'Unar

Il rappelle l'unité de l'Unar afin qu'elle soit plus forte dans le combat contre tous ceux qui porteront gravement atteinte à la personne de l'arbitre et à l'image de l'arbitrage

La saison peut être qualifiée de calme au niveau juridique, en tous cas pour le haut niveau (le plus médiatisé) ; il y eut cependant deux cas graves à déplorer, à savoir de lâches agressions sur des arbitres, lors de matches de séries. Ces dossiers sont en attente de jugement pour l'un, en appel pour l'autre

Le détail des actions juridiques est porté au rapport d'activités du secrétaire général

19h00 QUESTIONS DIVERSES :

Daniel Dartigeas ne remet pas en doute le trésorier de l'Unar, mais trouve anormal que le rapport financier n'ait pas été porté à l'écran

- signale l'existence de la lettre du secrétaire de la FFR au Pdt de l'Unar par laquelle il lui demande de modifier les statuts.

La lettre est lue par Alain Cadeac. La réponse à la question posée est contenue dans le rapport du Pdt J Christophe Gastou, en l'espèce, « comment une personne n'appartenant même pas à notre association peut elle nous enjoindre de modifier nos statuts ? »

19h20 Plus de questions diverses

Alain Cadeac clos cette assemblée générale

Le secrétaire

Alain Fernandez

Le Pdt

Jean-Christophe Gastou